ConstruForce Canada

REGARD PROSPECTIF – CONSTRUCTION ET MAINTENANCE

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

POINTS SAILLANTS 2023–2032

La population active du secteur de la construction de l'Île-du-Prince-Édouard subit des pressions au début de la période de prévision 2023-2032. La forte activité, tant dans le secteur résidentiel que dans le secteur non résidentiel, engendre une demande importante pour tous les métiers et professions dans la province. On s'attend à un relâchement des pressions sur le marché en 2023 et en 2024 avant un retour à une situation d'équilibre.

L'activité dans le secteur de la construction résidentielle est en baisse par rapport au sommet atteint en 2022 et devrait continuer de diminuer en 2023 à mesure que les constructeurs rattraperont la demande découlant de la montée en flèche de l'immigration. Les mises en chantier devraient ensuite renouer avec la croissance jusqu'en 2025 avant de connaître un nouveau repli vers la fin de la période de prévision.

La construction non résidentielle, pendant cette période, est soutenue par un solide programme de projets dans les secteurs de l'éducation et des soins de santé, par des travaux liés aux routes, aux autoroutes et aux ponts, ainsi que par les travaux requis après l'ouragan Fiona. La combinaison de ces facteurs engendre des pressions sur le marché à court terme. La demande devrait se calmer entre 2023 et 2027 à mesure que les projets en cours s'achèveront, ce qui devrait permettre un retour à des conditions du marché du travail plus équilibrées pour le reste de la période de prévision.

On prévoit une hausse de la demande de main-d'œuvre de 100 travailleurs au cours de la période de prévision, à laquelle s'ajoutera le départ à la retraite de 1 490 travailleurs, ce qui représente environ 22 % de la population active en 2022. Même si l'on prévoit que le secteur recrutera jusqu'à 1 450 travailleurs âgés de 30 ans ou moins pendant la période de prévision, il pourrait devoir combler un déficit d'environ 140 travailleurs pour répondre à la demande.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI EN CONSTRUCTION EN 2022, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

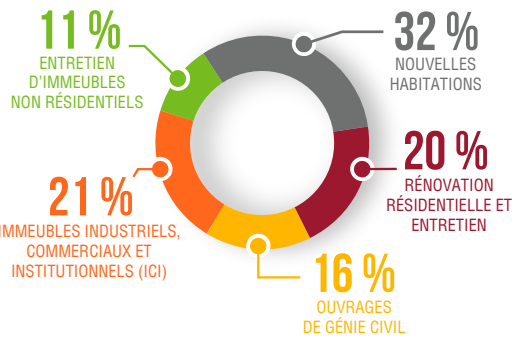

PERSPECTIVES SUR 10 ANS RELATIVES À LA MAIN-D'OEUVRE, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

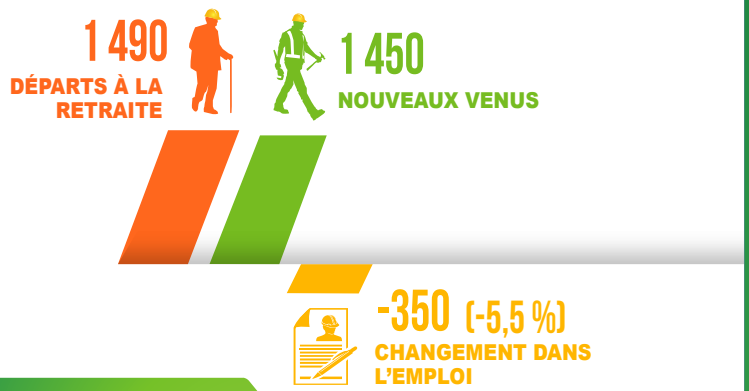

TAUX DE CHÔMAGE MOYEN 12,2 %

FAITS SAILLANTS

- On estime que l'investissement total dans la construction atteindra un sommet en 2023 avant de ralentir de manière constante pendant presque tout le reste de la décennie.
- L'emploi en construction suivra une trajectoire similaire, atteignant un sommet de près de 6 750 travailleurs en 2023 avant de retomber 6 % sous le niveau de 2022 d'ici 2032.
- L'emploi dans le secteur de l'entretien et de la rénovation connaîtra une solide croissance à court terme, principalement en raison des travaux de nettoyage après l'ouragan Fiona.

Le système d'IMT de ConstruForce

ConstruForce Canada utilise un modèle prévisionnel fondé sur des scénarios pour évaluer les besoins en main-d'œuvre futurs des marchés de la construction industrielle lourde, de la construction résidentielle et de la construction non résidentielle. Le système d'information sur le marché du travail (IMT) effectue le suivi de 34 métiers et professions. Pour améliorer encore davantage la fiabilité du système, ConstruForce consulte les intervenants du secteur, notamment les groupes syndicaux, les entrepreneurs et les propriétaires, pour valider les hypothèses utilisées dans le cadre des scénarios et des listes de projets de construction, et il tente d'obtenir des données auprès des gouvernements sur des analyses connexes. L'information est ensuite présentée sous forme de cotes d'équilibre des conditions du marché du travail dans le but d'aider les employeurs du secteur à gérer leurs ressources humaines.

PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

L'Î.-P.-É a poursuivi sa reprise après la pandémie en 2022. La hausse de l'investissement dans la construction non résidentielle (+10 %) est attribuable à des gains dans les secteurs de la construction d'ouvrages de génie civil et d'immeubles industriels, commerciaux et institutionnels (ICI). La construction d'ouvrages de génie civil, en particulier, a bénéficié de l'augmentation de l'investissement dans le secteur des services publics. L'activité de construction résidentielle a reculé depuis le sommet de 1 500 mises en chantier atteint en 2019, mais demeure élevée par rapport aux normes historiques en 2022 alors que la hausse des taux d'intérêt freine l'investissement.

Selon les prévisions 2023–2032 de ConstruForce Canada pour l'Î.-P.-É, l'investissement dans la construction devrait augmenter jusqu'à atteindre un sommet en 2023 avant de diminuer de manière constante pendant presque tout le reste de la décennie.

L'investissement dans la construction résidentielle sera freiné par la hausse des taux d'intérêt et par les préoccupations d'abordabilité des consommateurs. Même si les mises en chantiers augmenteront un tout petit peu en 2023, cette augmentation sera alimentée par une plus grande demande d'immeubles à logements multiples; on prévoit que les mises en chantier de maisons unifamiliales diminueront de jusqu'à 7 %. L'investissement résidentiel devrait aussi diminuer. Le marché de l'habitation devrait ensuite renouer avec la croissance et pourrait atteindre un sommet à court terme en 2025. L'investissement dans le secteur de la rénovation, qui est élevé en 2022 et en 2023 en raison des travaux de nettoyage après l'ouragan Fiona, retrouvera un taux de croissance plus normal après 2023.

L'investissement dans le secteur non résidentiel continuera de bénéficier de la forte activité dans le secteur de la construction d'ouvrages de génie civil et de l'investissement gouvernemental dans les services publics. Les travaux d'un important parc éolien devraient favoriser une croissance en 2026, et les budgets associés aux routes, aux autoroutes et aux ponts resteront élevés jusqu'au milieu de la décennie. L'investissement dans le secteur de la construction d'immeubles ICI suivra une tendance à la hausse en 2023 étant donné des projets continus dans les secteurs de l'éducation et des soins de santé.

D'ici 2025, toutefois, les dépenses dans le cadre du plan provincial de dépenses en immobilisations diminueront en raison de l'achèvement des projets actuels. Cela contribuera à réduire l'investissement dans le secteur de la construction d'immeubles ICI jusqu'en 2027.

La figure 1 montre l'évolution prévue de l'emploi dans les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle au cours de la période de prévision. L'emploi total devrait atteindre un sommet de près de 6 750 travailleurs en 2023, puis diminuer chaque année pendant le reste de la décennie. L'emploi devrait s'établir à 6 030 travailleurs d'ici 2032, soit une baisse de 6 % par rapport à 2022.

L'emploi dans le secteur résidentiel devrait atteindre des sommets historiques ou presque entre 2023 et 2026, soutenu par le cycle haussier de l'investissement, notamment dans le secteur des nouvelles habitations. D'ici 2032, l'emploi aura diminué de 2 % par rapport à 2022. Toutes les pertes (-17 %) se concentrent dans le secteur des nouvelles habitations; ces pertes sont seulement partiellement contrebalancées par les gains en rénovation (+14 %) et dans les travaux d'entretien (+45 %) attribuables au vieillissement du parc de logements au cours de la période de prévision.

L'emploi dans le secteur non résidentiel connaît une croissance constante depuis 2019 en raison des investissements grandissant dans la construction industrielle lourde. D'ici la fin de la période de prévision, toutefois, il devrait diminuer de 300 travailleurs (-10 %) par rapport à 2022 étant donné que les projets en cours s'achèveront. Les pertes sont les plus notables dans le secteur

Figure 1 : Prévisions sur la croissance de l'emploi en construction, Île-du-Prince-Édouard

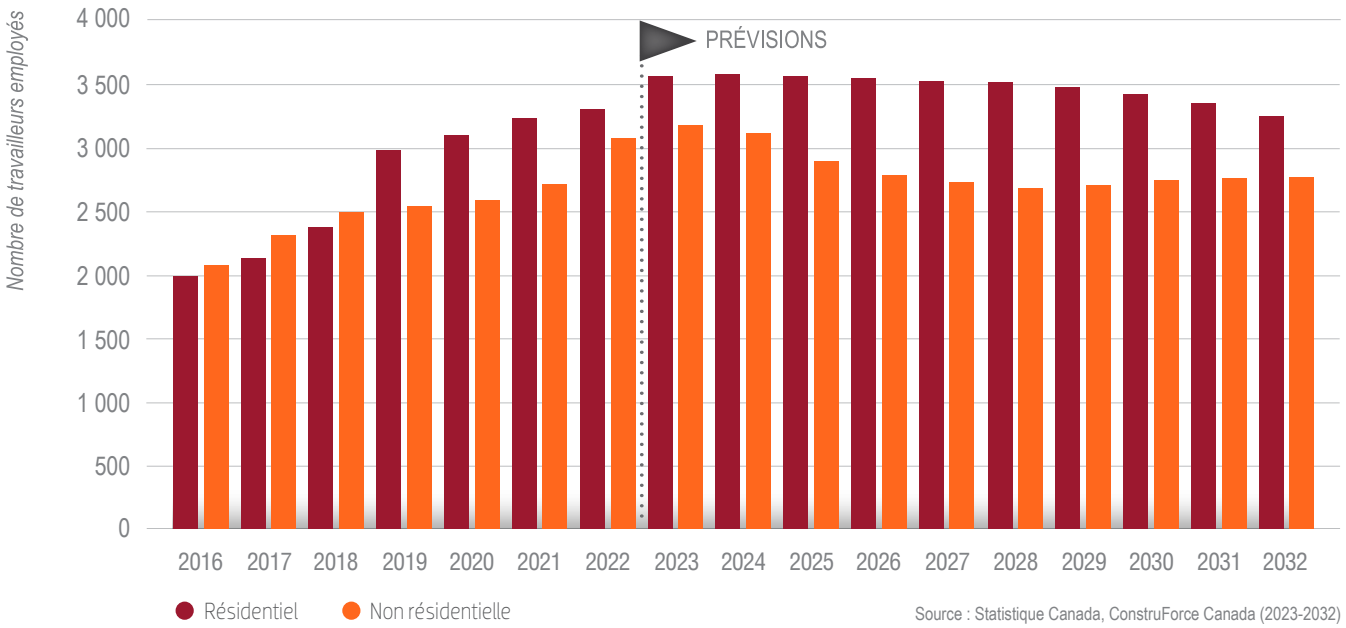

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)

de la construction d'ouvrages de génie civil, qui reculera de 14 %. L'emploi dans le secteur de la construction d'immeubles ICI enregistrera une baisse de 9 %.

Le secteur de la construction de l'Î.-P.-É est confronté à des défis similaires à ceux dans les autres provinces, notamment une forte activité de construction ralentie par une population active vieillissante. Le secteur de la construction est de plus en plus dépendant de la mobilité des travailleurs qualifiés de l'extérieur de la province et du renforcement de sa capacité de recrutement et de formation à l'échelle locale. D'ici la fin de la période de prévision, la demande de main-d'œuvre devrait avoir augmenté de 100 travailleurs. Pendant la période, la demande sera exacerbée par le départ à la retraite de 1 490 autres travailleurs, ce qui représente environ 22 % de la population active en 2022. Même si l'on prévoit que le secteur recrutera jusqu'à 1 450 travailleurs âgés de 30 ans ou moins pendant la période de prévision, il pourrait devoir combler un déficit d'environ 140 travailleurs pour répondre à la demande.

DÉMOGRAPHIE : LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION CANADIENNE CRÉE DES DÉFIS EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE

Dans l'ensemble du pays, la part de la population âgée de 65 ans et plus, qui est principalement constituée de retraités, est passée de 15 % en 2012 à 19 % en 2022. Comme le montre la figure 2, elle devrait encore augmenter pour atteindre 22 % d'ici 2032.

La population active sera également confrontée à la diminution du nombre de jeunes. La proportion des personnes âgées de 15 à 24 ans dans la population nationale, c'est-à-dire celles qui sont sur le point d'entrer dans la population active, diminue. Cette proportionest passée de 13 % en 2012 à 12 % en 2022, et devrait redescendre à 11 % d'ici 2032.

Ces tendances entraîneront des difficultés de recrutement dans tous les secteurs, y compris celui de la construction.

Il y a toutefois de bonnes nouvelles. Les nouveaux objectifs fédéraux en matière d'immigration, annoncés en novembre 2022, prévoient l'arrivée de 465 000 résidents permanents en 2023, de 485 000 en 2024 et de 500 000 supplémentaires en 2025. Ces nouvelles cibles devraient favoriser une croissance accrue du principal groupe d'âge actif (personnes âgées de 25 à 54 ans) et contribuer à réduire la pression sur le marché du travail pendant la prochaine décennie. Elles pousseront également les industries locales à recruter davantage de nouveaux arrivants afin de soutenir les programmes de recrutement locaux traditionnels.

UNE POPULATION PLUS JEUNE GRÂCE À LA MIGRATION INTERNATIONALE

Les tendances démographiques de l'Î.-P.-É sont similaires. La figure 3 montre que la proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans s'ajoutant à la population active de la province était de 14 % en 2022. Ce pourcentage devrait diminuer à 11 % d'ici 2032. Parallèlement, la proportion de la population âgée de plus de 65 ans et essentiellement à la retraite continuera de croître, passant de 20 % à 21 % d'ici 2032.

Malgré ces données, l'Î.-P.-É a l'une des populations les plus jeunes au pays. Le taux d'accroissement naturel de la population[1] est resté nul ou positif depuis 2021, et il devrait augmenter jusqu'en 2030 avant de se stabiliser au début de la décennie.

Les niveaux élevés d'immigration favorisent le maintien de la croissance démographique. La migration internationale vers l'Î.-P.-É a connu un sommet en 2022 et devrait suivre une tendance à la baisse jusqu'à la fin de la période de prévision. Malgré cette tendance, la migration internationale restera le principal moteur de la croissance démographique de la province, tant du point de vue des chiffres absolus que de la contribution du groupe au taux de fécondité, étant donné que beaucoup de migrants qui s'installeront dans la province seront dans les classes d'âge de forte activité et fertile.

Figure 2 : Répartition par âge de la population, Canada

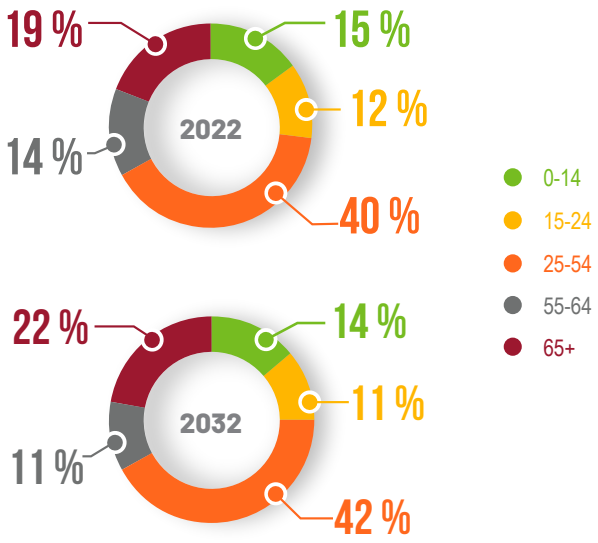

Source : ConstruForce Canada

Figure 3 : Répartition par âge de la population, Île-du-Prince-Édouard

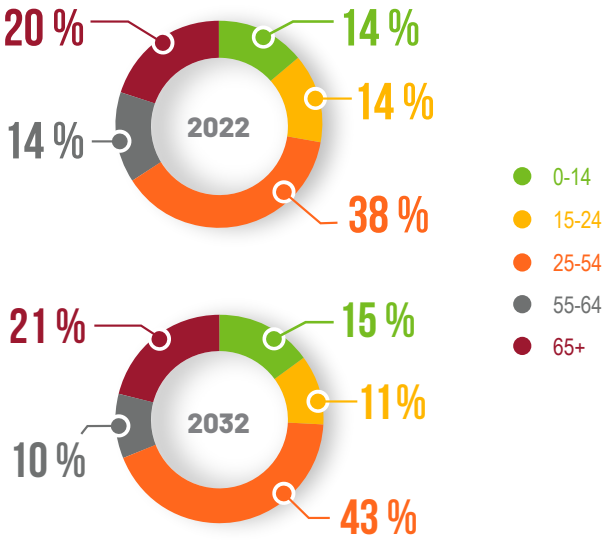

Source : ConstruForce Canada

[1] Le **taux d'accroissement naturel de la population** désigne l'accroissement qui se produit quand le nombre de naissances dépasse celui des pertes de vie, ce qui donne un taux positif ou négatif.

Figure 4 : Sources de croissance démographique (%), Île-du-Prince-Édouard

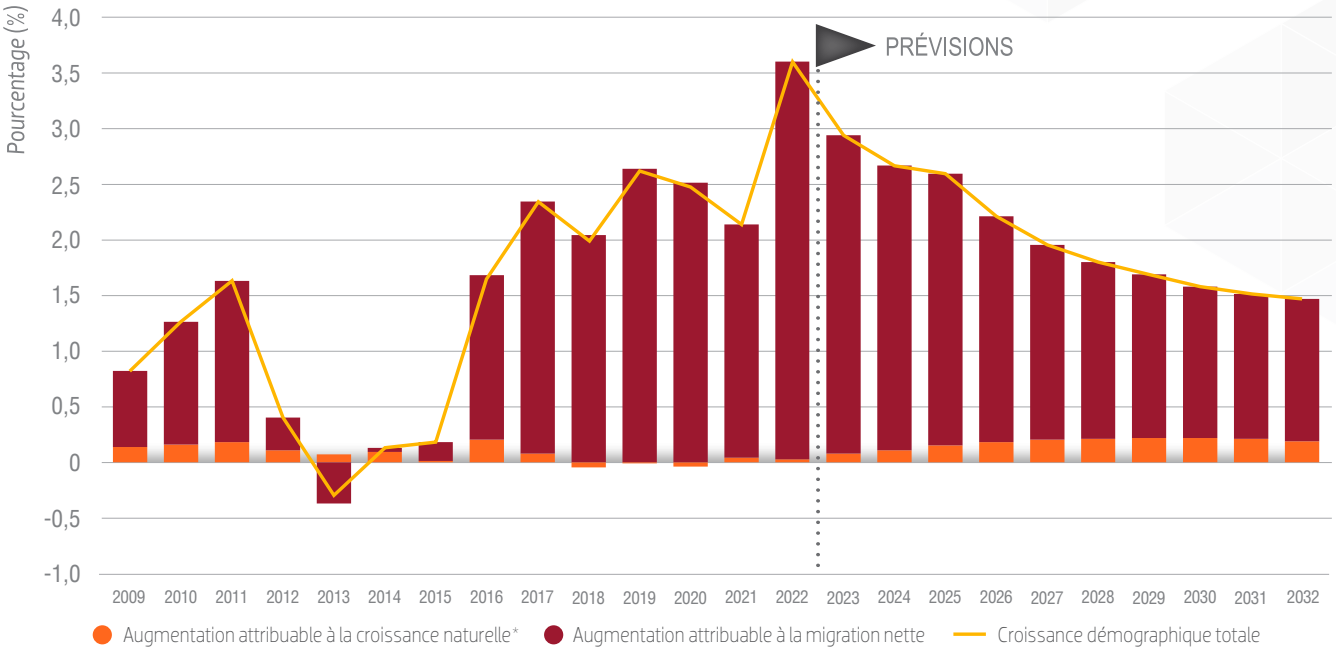

* Le **taux d'accroissement naturel de la population** désigne l'accroissement qui se produit quand le nombre de naissances dépasse celui des pertes de vie, ce qui donne un taux positif ou négatif.

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)

La croissance démographique naturelle de l'Î.-P.-É, combinée aux perspectives favorables liées à la migration, générera des gains annuels en matière de croissance démographique. Le taux devrait être de près de 2 % à moyen terme, puis se stabiliser à 1,5 % ou plus vers la fin de la période de prévision (voir la figure 4).

PRÉVISIONS PAR SECTEUR

Les sections suivantes présentent les prévisions relatives aux marchés du travail des secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle dans la province.

Le système d'IMT de ConstruForce effectue le suivi de l'offre et tient compte des variations en matière de population active disponible, notamment les départs à la retraite, les nouveaux venus[2] et la mobilité nette[3].

ConstruForce évalue les conditions du marché pour 34 métiers et professions du secteur de la construction à l'aide d'un système de cotes d'équilibre qui regroupe les mesures des variations de l'emploi, du chômage et de la mobilité nette, et les rajustements en fonction des commentaires du secteur. Les cotes englobent les conditions du marché du travail des secteurs résidentiel et non résidentiel propres à chaque province compte tenu de l'activité de construction actuelle et prévue. De plus, des hypothèses sur la croissance économique et démographique provinciale, les nouveaux venus au sein de la population active et les cycles de migration (interprovinciale et internationale) font partie du scénario prévisionnel et sont incluses dans les cotes d'équilibre.

Les cotes d'équilibre pour certains métiers ont été supprimées en raison de la petite taille du bassin de main-d'œuvre (moins de 100 travailleurs) et de la fiabilité statistique limitée au moment de l'évaluation des conditions du marché du travail au niveau du secteur. Certains métiers sont également exclus, car ils ne participent pas en général au secteur évalué (p. ex., chaudronniers et mécaniciens de chantier dans le secteur résidentiel, et gestionnaires et rénovateurs en construction domiciliaire dans le secteur non résidentiel).

Pour l'Î.-P.-É, des cotes d'équilibre ont été attribuées à 10 métiers et professions du secteur résidentiel et à 12 métiers et professions du secteur non résidentiel.

[2] On calcule le nombre de **nouveaux venus** en se basant sur la proportion habituelle de travailleurs de la province qui se joignent à la population active du secteur de la construction. L'estimation prévue pour l'ensemble de la période de prévision est fondée sur l'hypothèse selon laquelle le secteur de la construction pourra recruter ce groupe de travailleurs malgré la concurrence exercée par les autres secteurs.

[3] La **mobilité nette** fait référence aux déplacements de la main-d'œuvre au sein de la population active locale de la construction. La mobilité vers le marché illustre l'arrivée au sein de la population active de travailleurs du secteur provenant de l'extérieur de la province ou bien de travailleurs provenant d'autres secteurs d'activité. Bon nombre de membres de ce groupe quitteront rapidement la province lorsque l'emploi diminuera : il s'agit de la mobilité vers l'extérieur.

SECTEUR RÉSIDENTIEL

La figure 5 illustre les tendances prévues en matière d'investissements dans les nouvelles habitations et la rénovation pour le secteur de la construction résidentielle.

La faiblesse record des taux d'intérêt et les niveaux élevés d'immigration ont propulsé le marché de l'habitation en 2016 qui a connu un solide essor. Les mises en chantier d'habitations ont connu un sommet d'environ 1 500 unités en 2019 et sont demeurées élevées en 2020 et en 2021. Les forces des marchés, notamment la hausse des taux d'intérêt, ont commencé à s'installer en 2022, entraînant une diminution des mises en chantier d'environ 150 unités (-12 %) par rapport à 2021.

Une brève remontée des mises en chantier est prévue en 2023 et en 2024 à mesure que les salaires et les revenus s'ajusteront aux taux d'intérêt plus élevés et que le marché tentera de répondre à la demande de la population croissante. Les mises en chantier devraient reculer par la suite, s'établissant à un peu moins de 1 060 unités en 2032, ce qui représente une baisse d'environ 6 % par rapport au nombre total de mises en chantier en 2022.

L'investissement en rénovation était resté inchangé en 2022 et devrait décliner en 2023, notamment en raison de l'inflation et de son incidence sur les salaires réels. Ces pressions devraient diminuer en 2024 et par la suite à mesure que l'économie de la province s'améliorera. L'investissement suivra une tendance à la hausse, parallèlement à la croissance des salaires et des revenus, et devrait connaître une hausse de 14 % d'ici 2032.

Au cours de la période de prévision, l'emploi total dans le secteur de la construction résidentielle devrait augmenter de 265 travailleurs (+8 %) par rapport à 2022 et atteindre un sommet en 2024. Cette hausse est alimentée par une solide performance du secteur de la construction de nouvelles habitations et une reprise des activités de rénovation. À la fin de la période de prévision, toutefois, l'emploi aura reculé de 2 % par rapport à 2022. Les déclins se concentreront entièrement dans le secteur des nouvelles habitations. Ces baisses seront seulement partiellement contrebalancées par les gains dans les secteurs de la rénovation et de l'entretien, où l'emploi augmentera de 14 % et de 45 %, respectivement.

Il convient de noter que les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour doubler le nombre de nouvelles habitations construites au Canada au cours des dix prochaines années n'ont pas été pris en compte dans cette analyse.

Figure 5 : Investissement dans la construction résidentielle, Île-du-Prince-Édouard

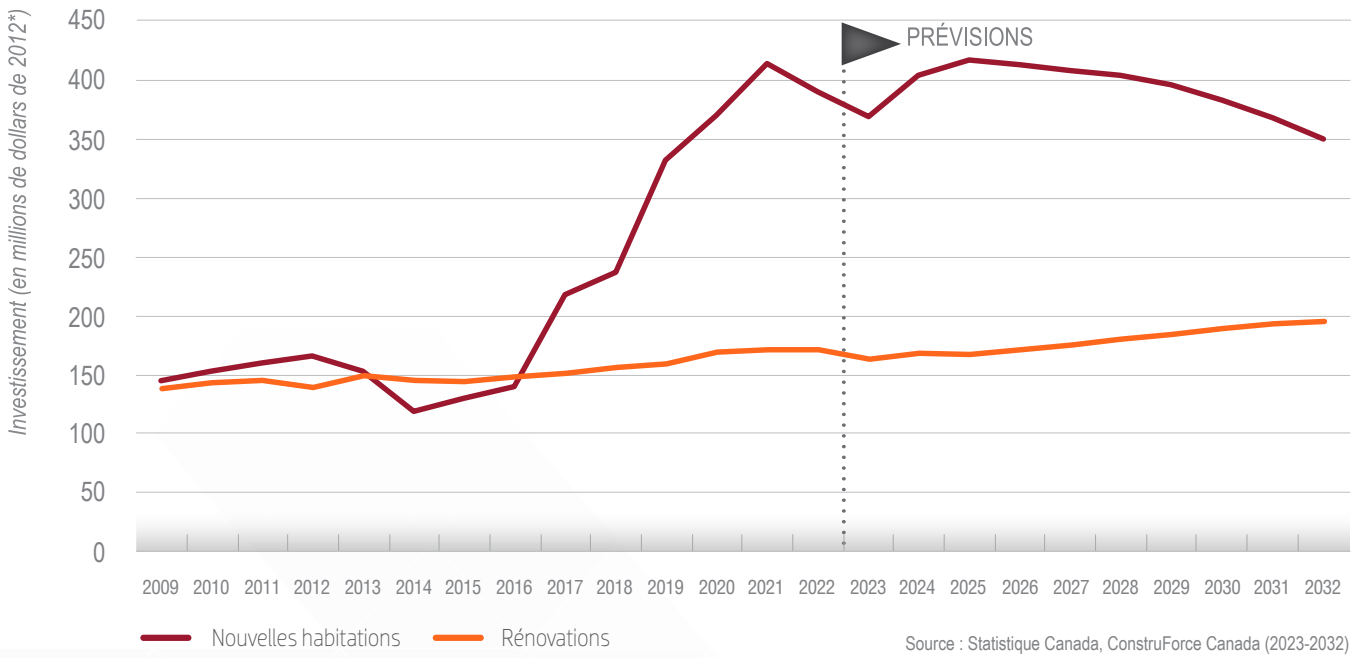

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)

* **En millions de dollars de 2012** indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

COTES D'ÉQUILIBRE, RISQUES ET MOBILITÉ DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL

Le tableau 1 illustre des conditions du marché du travail serrées en 2022 et en 2023, ce qui reflète le maintien de fortes activités dans le secteur de la construction de nouvelles habitations. La construction ralentira en 2024 et par la suite, étant donné qu'on prévoit que les taux de financement plus élevés et la croissance démographique plus lente mèneront à un cycle baisser par rapport aux données historiques.

Les conditions du marché s'affaibliront pour les métiers et les professions davantage axés sur la construction de nouvelles habitations, mais les gains au chapitre de la rénovation et de l'entretien dans le secteur résidentiel favoriseront le maintien de l'emploi et l'équilibre des marchés du travail.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

1	Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts actuellement. Il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.
2	Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts.
3	La disponibilité de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur le marché local peut être modifiée par de grands projets, des fermetures d'usine ou d'autres hausses de la demande à court terme. Il se peut que les employeurs se livrent concurrence pour attirer les travailleurs qu'il leur faut. Les modèles établis de recrutement et de mobilité suffisent à répondre aux besoins en main-d'œuvre.
4	Il n'y a pas, en général, de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux qui pourraient répondre à une augmentation de la demande. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires. Il se peut que le recrutement et la mobilité aillent au-delà des sources et des pratiques traditionnelles.
5	Il n'y a pas de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux pour répondre à la demande actuelle, de sorte que des projets ou la production pourraient être retardés ou reportés. Il existe une demande excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend jusqu'à des marchés lointains.

Tableau 1 : Cotes d'équilibre du secteur résidentiel, Île-du-Prince-Édouard

MÉTIERS ET PROFESSIONS – SECTEUR RÉSIDENTIEL	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Charpentiers-menuisiers	5	4	3	3	3	3	3	3	2	2	2
Directeurs de la construction	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	4	4	4	3	3	3	3	3	3	2	2
Électriciens	4	4	3	3	3	3	3	3	2	2	2
Gestionnaires et rénovateurs en construction domiciliaire	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	5	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	4	5	3	3	3	3	3	3	3	2	2
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3

Source : ConstruForce Canada

SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

L'emploi dans le secteur non résidentiel connaît une croissance constante depuis 2019 en raison des investissements grandissant dans la construction industrielle lourde. Les travaux de construction de l'Université de l'Î.-P.-É. ont alimenté la demande, et l'investissement dans le secteur commercial suit la croissance du secteur résidentiel. L'emploi dans le secteur a augmenté de 13 % en 2022 et devrait connaître une nouvelle hausse de 3 % en 2023.

Comme le montre la figure 6, l'investissement dans la construction d'immeubles ICI a augmenté de 15 % en 2022, stimulé par le démarrage de plusieurs projets de construction d'écoles et d'autres immeubles institutionnels. L'investissement augmentera encore en 2023 en raison de la construction de l'hôpital psychiatrique Hillsborough, de diverses écoles et d'autres immeubles gouvernementaux. D'ici 2024, les dépenses dans le cadre du plan provincial de dépenses en immobilisations commenceront à diminuer, ce qui entraînera un ralentissement de l'investissement dans la construction d'immeubles ICI jusqu'en 2028. Le secteur connaîtra une petite remontée jusqu'en 2032, mais terminera la décennie 14 % sous les niveaux de 2022.

L'investissement dans la construction d'ouvrages de génie civil, quant à lui, a augmenté de 4 % en 2022, stimulé par des projets dans les secteurs des services publics et des routes, des autoroutes et des ponts. On prévoit une hausse en deux vagues (de 2022 à 2023 et de 2025 à 2026) qui correspondront à deux importants projets de parcs éoliens. Après ces projets, l'investissement sera soutenu par le budget provincial pour les routes, les autoroutes et les ponts, dans le cadre duquel les dépenses diminueront ensuite vers les dernières années. L'investissement chutera de 15 % par rapport à 2022.

L'investissement dans l'entretien connaît une courte remontée en 2022 et en 2023 attribuable aux travaux de remise en état après l'ouragan Fiona. Il retrouvera ensuite un cycle régulier plus près des niveaux historiques pour le reste de la période de prévision.

Sur toute la période de prévision, on prévoit une réduction de l'emploi dans le secteur non résidentiel de 10 % par rapport à 2022. Les pertes toucheront toutes les composantes. L'emploi dans le secteur de la construction d'immeubles ICI devrait diminuer d'environ 9 % et l'emploi dans le secteur de la construction d'ouvrages de génie civil devrait diminuer de 14 %.

Le tableau 2 présente une estimation des fluctuations (en pourcentage) de l'emploi en construction non résidentielle par secteur pendant trois périodes : à court terme (de 2023 à 2025), à moyen terme (de 2026 à 2028), et à long terme (de 2029 à 2032).

Tableau 2 : Changements touchant l'emploi par secteur dans la construction non résidentielle, Île-du-Prince-Édouard

SECTEUR		% CHANGEMENT De 2023 à 2025	% CHANGEMENT De 2026 à 2028	% CHANGEMENT De 2029 à 2032
Emploi total dans le secteur non résidentiel		-6 %	-7 %	4 %
Immeubles ICI*	Immeubles industriels	-19 %	-1 %	1 %
	Immeubles commerciaux, institutionnels et gouvernementaux	12 %	-18 %	5 %
Ouvrages de génie civil	Routes et ponts	-13 %	-32 %	13 %
	Génie industriel lourd	7 %	26 %	-4 %
	Autres projets de génie civil	-33 %	31 %	5 %
Entretien		-7 %	1 %	1 %

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)

* industriels, commerciaux, institutionnels

Figure 6 : Investissement dans la construction non résidentielle, Île-du-Prince-Édouard

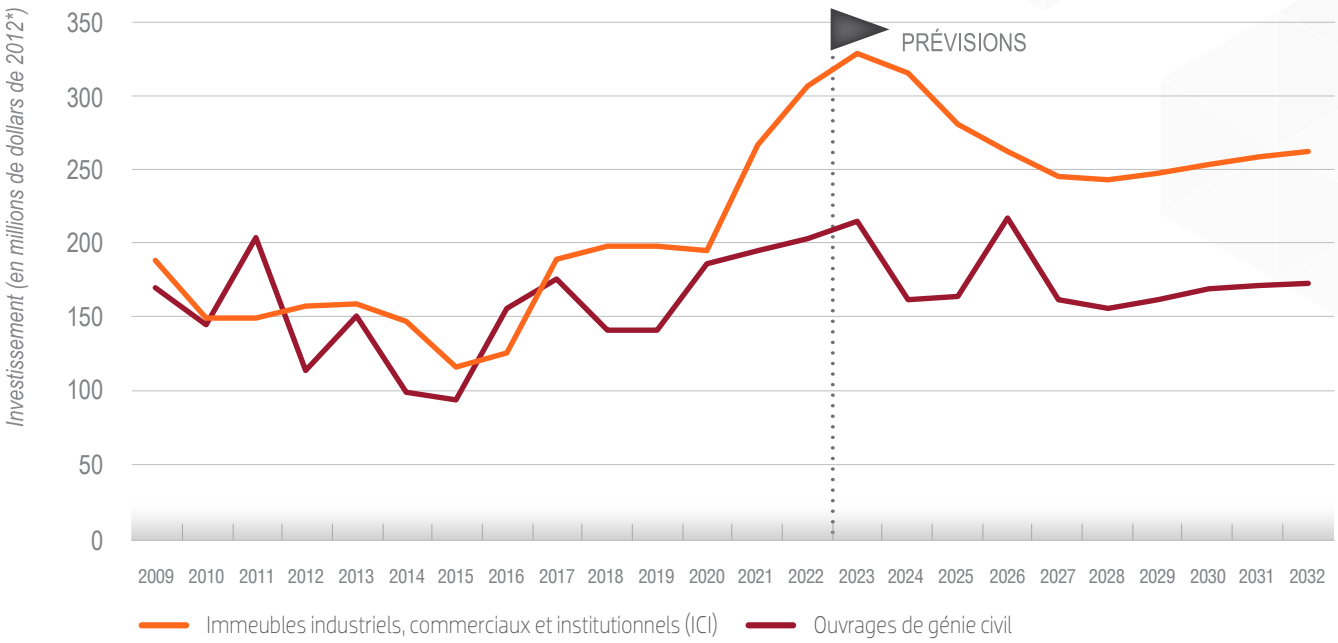

* **En millions de dollars de 2012** indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)

COTES D'ÉQUILIBRE, RISQUES ET MOBILITÉ DANS LE SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

Les travaux en cours dans les secteurs de la construction d'immeubles ICI et d'ouvrages de génie civil ont créé une demande de travailleurs exceptionnellement importante en 2022 et exercé beaucoup de pression sur les marchés du travail de la construction de l'Î.-P.-É. Étant donné que la plupart de ces travaux se poursuivront en 2023, les pressions sur la population active ne diminueront que très légèrement, comme le montre le tableau 3. Les conditions du marché du travail devraient retrouver un certain équilibre d'ici 2024 ou 2025 à mesure que les activités de construction de routes et d'autoroutes déclineront. Par la suite, les conditions du marché pour certains métiers s'affaibliront jusqu'en 2028, puis retrouveront un certain équilibre qui se maintiendra jusqu'à la fin de la période de prévision à mesure que les projets en cours s'achèveront.

La conversion généralisée des immeubles ICI vers une plus grande utilisation de l'électricité pour le chauffage et la climatisation est exclue du présent rapport, car ces efforts en sont encore à leurs débuts et n'ont qu'une incidence mineure sur les besoins en main-d'œuvre. Au fur et à mesure que ces efforts s'intensifieront, ils seront intégrés aux prochains rapports sur les prévisions de ConstruForce Canada.

Tableau 3 : Cotes d'équilibre du secteur non résidentiel, Île-du-Prince-Édouard

MÉTIERS ET PROFESSIONS – SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Charpentiers-menuisiers	5	4	3	3	3	2	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction	5	4	3	4	3	3	4	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	5	5	3	3	2	3	3	3	3	2	2
Électriciens	5	3	3	4	3	2	3	3	3	3	3
Vitriers	5	4	3	3	3	2	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3

suite à la page suivante

Tableau 3 : Cotes d'équilibre du secteur non résidentiel, Île-du-Prince-Édouard (suite)

MÉTIERS ET PROFESSIONS – SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	5	4	4	3	2	2	3	3	3	3	2
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	4	4	3	3	3	3	3	3	3	2	2
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	5	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	4	4	4	3	3	3	2	3	3	3	3
Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	4	4	3	3	2	3	2	3	3	3	3

Source : ConstruForce Canada

CONSTITUER UNE POPULATION ACTIVE DURABLE

POPULATION ACTIVE DISPONIBLE

Le marché du travail de la construction de l'Î.-P.-É a enregistré une forte reprise en 2022. Après une baisse en 2021, l'emploi et la population active ont tous deux augmenté abruptement en 2022, la population active affichant la hausse la plus marquée.

Outre les fluctuations de la demande en matière d'emploi, le secteur de la construction de l'Î.-P.-É doit composer avec une population active vieillissante. Quelque 1 490 travailleurs, soit environ 22 % de la population active en construction en 2022, devraient prendre leur retraite pendant la période de prévision. En outre, la croissance de l'investissement devrait mener à une hausse de l'emploi de 100 travailleurs.

Même si le secteur devrait recruter jusqu'à 1 450 travailleurs âgés de 30 ans ou moins au cours de la période de prévision, il devra probablement recruter près de 140 travailleurs supplémentaires pour répondre à la demande :

- en augmentant le recrutement et la formation des jeunes
- en augmentant le recrutement de personnes de groupes en quête d'équité traditionnellement sous-représentées dans le secteur de la construction
- en recrutant au sein des populations actives en construction des provinces avoisinantes où le taux de chômage est supérieur
- en recrutant des travailleurs dotés des compétences requises provenant d'autres secteurs dans la province
- en recrutant à l'extérieur du pays en ayant recours à l'immigration permanente

La figure 7 résume les changements estimatifs visant la population active du secteur de la construction pendant toute la période de prévision 2023-2032.

DIVERSIFICATION DE LA POPULATION ACTIVE

APPRENTISSAGE

L'apprentissage est une source de main-d'œuvre essentielle au secteur de la construction. Les nouvelles inscriptions dans les cinq plus grands programmes de métiers étaient en hausse dans les années précédant la pandémie et ont généralement suivi le rythme de la croissance de l'emploi au cours de la dernière décennie. Le nombre d'achèvements, lequel n'a que très légèrement augmenté dans les dix dernières années, devrait s'accroître dans les prochaines années parallèlement aux nombres de nouvelles inscriptions (voir la figure 8). Le nombre de nouvelles inscriptions a diminué pour certains métiers, notamment les électriciens de construction et les plombiers, au cours de la dernière décennie.

Le tableau 4 présente une ventilation des besoins prévus en main-d'œuvre certifiée par métier pour répondre à la croissance de l'emploi et aux besoins de remplacement du secteur de la construction pendant la période de prévision. Selon le rythme actuel des nouvelles inscriptions, le nombre de nouveaux compagnons certifiés devrait être suffisant pour répondre aux besoins en main-d'œuvre au cours de la décennie. Toutefois, toute augmentation notable de l'activité de construction ou tout déclin du taux d'achèvement des programmes pourrait faire en sorte que le nombre de nouveaux compagnons charpentiers-menuisiers et électriciens de construction ne sera pas suffisant pour répondre à la demande d'ici 2032.

Figure 7 : Changements dans la population active du secteur de la construction, Île-du-Prince-Édouard

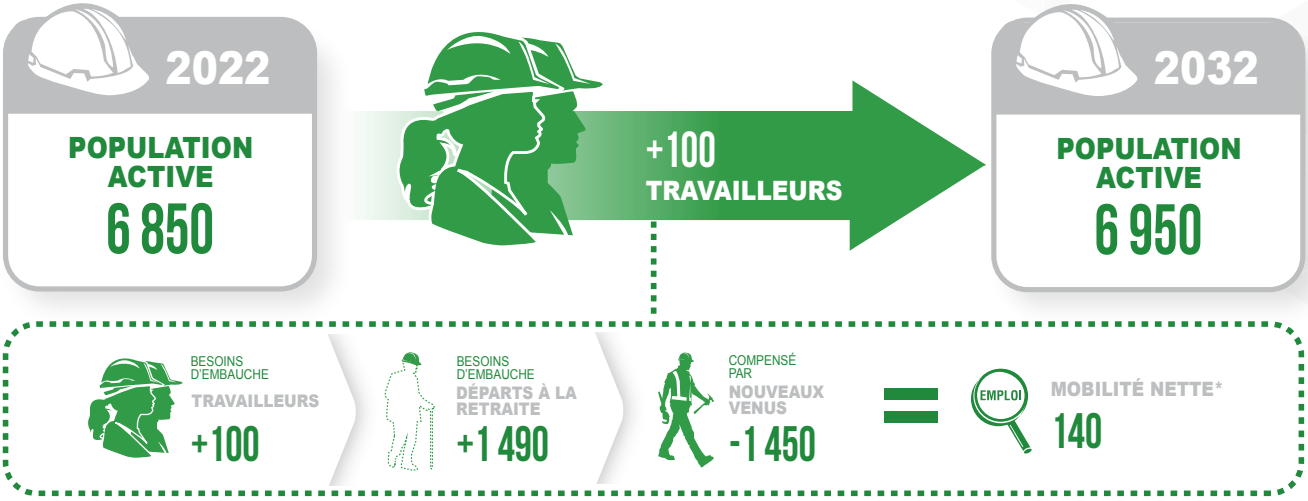

* **La mobilité nette** fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : ConstruForce Canada

Figure 8 : Nouvelles inscriptions aux programmes d'apprentissage, certifications et emploi dans les métiers, Île-du-Prince-Édouard

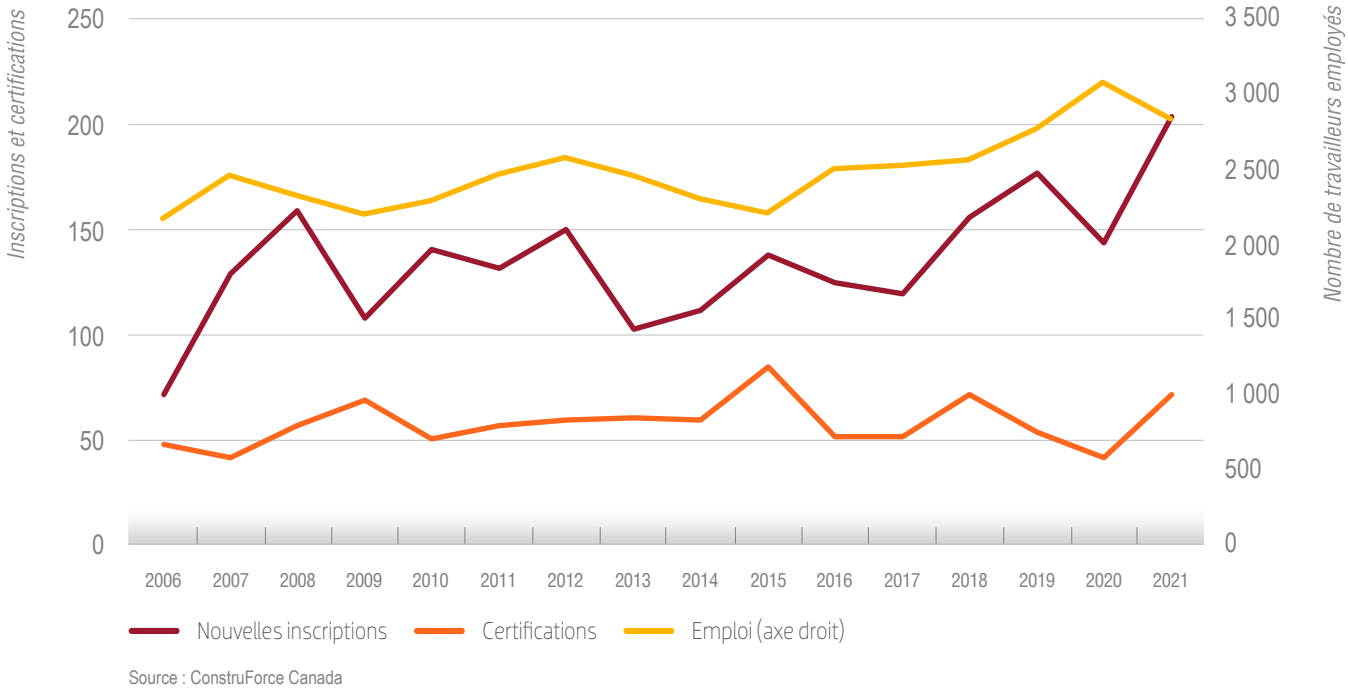

Source : ConstruForce Canada

Tableau 4 : Demande de certification en construction estimée et cible prévue de nouveaux venus par métier, Île-du-Prince-Édouard, 2023 à 2032

Métier	Total des demandes de métier certification – construction	Cible de nouvelles inscriptions – construction	Risque lié à l'offre d'apprentis certifiés – tous les secteurs
Charpentier-menuisier	205	308	●
Électricien de construction	88	236	●
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	11	36	●
Électricien industriel	21	38	●
Soudeur	16	30	●
Plombier	57	65	●
Technicien de lignes électriques	12	21	●

● Le nombre de certifications requises dépasse le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
● Le nombre de certifications requises concorde avec le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
● Le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés dépasse le nombre de certifications requises

Source : ConstruForce Canada

GROUPES DE TRAVAILLEURS SOUS-REPRÉSENTÉS

En raison notamment de la baisse des taux de fécondité et de la réduction de la taille des familles au Canada depuis plus de trois décennies, la part des jeunes canadiens pouvant entrer dans la population active diminue depuis plusieurs années. En raison du départ à la retraite de la génération du baby-boom au cours de la prochaine décennie, la concurrence pour attirer de jeunes travailleurs sera féroce. Pour atténuer les répercussions de cette évolution démographique, le secteur de la construction doit diversifier son recrutement. Pour réussir, le secteur doit accroître le recrutement de personnes appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés dans la population active du secteur de la construction, notamment les femmes, les Autochtones et les nouveaux arrivants.

En 2022, quelque 900 femmes travaillaient dans le secteur de la construction de l'Î.-P.-É : 43 % étaient en poste sur les chantiers (directement dans les projets de construction), tandis que les 57 % restants travaillaient hors chantier, principalement dans des postes administratifs et de gestion. Des 6 400 travailleurs de métier œuvrant dans le secteur, les femmes ne représentaient que 6 % (voir la figure 9).

Les quelque 390 femmes de métier de l'Î.-P.-É travaillent dans l'ensemble des secteurs de la construction. Toutefois, compte tenu de la nature des travaux de ce secteur dans la province, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans le segment de la construction résidentielle (6,4 % de tous les travailleurs de métier). Sur l'ensemble des secteurs, la représentation des femmes est la plus élevée dans le secteur de la construction d'ouvrages de génie civil, où elles représentent 10,6 % de la main-d'œuvre (voir la figure 10). Les cinq principaux métiers dans lesquels les femmes ont tendance à travailler sont les suivants : aides de soutien des métiers et manœuvres en construction (48 % de toutes les femmes de métier), peintres et décoratrices (18 %), charpentières-menuisières (12 %), entrepreneuses et contremaîtres (12 %) et gestionnaires et rénovatrices en construction domiciliaire (7 %).

La population autochtone est celle qui affiche la croissance la plus rapide au Canada; elle offre donc des possibilités de recrutement pour le secteur de la construction de l'Î.-P.-É. En 2021, les travailleurs autochtones représentaient environ 3 % de la population active du secteur de la construction de la province, ce qui est plus que le double qu'en 2016[4]. Cette proportion est supérieure à celle de la représentation des Autochtones dans l'ensemble de la population active (voir le tableau 5). Au fur et à mesure que la population autochtone continuera de croître, les efforts de recrutement devront être consacrés à augmenter la part occupée par cette population dans la population active du secteur.

Figure 9 : Emploi détaillé en construction par genre, Île-du-Prince-Édouard, 2022

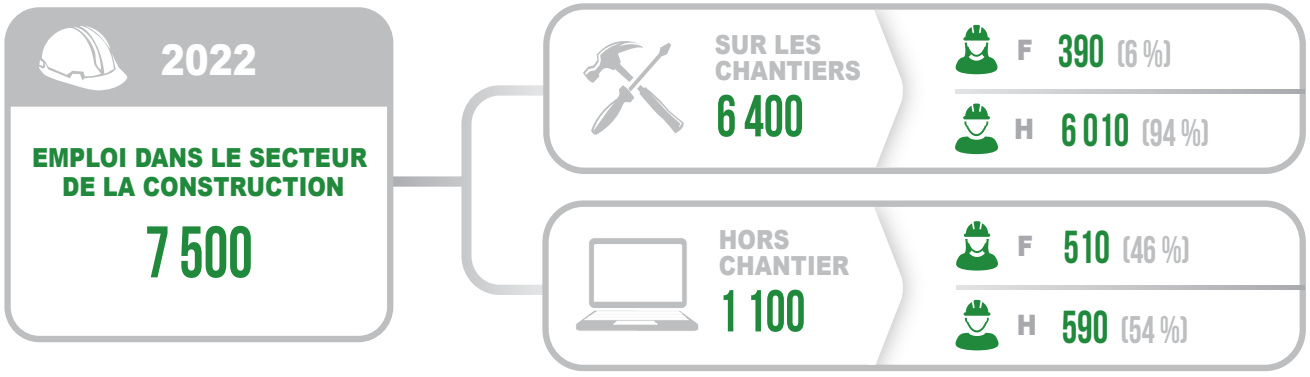

Source : Calculs de ConstruForce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de Statistique Canada.

[4] Statistique Canada, Recensement de 2021, demande de données personnalisées.

Figure 10 : Proportion de femmes occupant des métiers et professions directement sur les chantiers, Île-du-Prince-Édouard

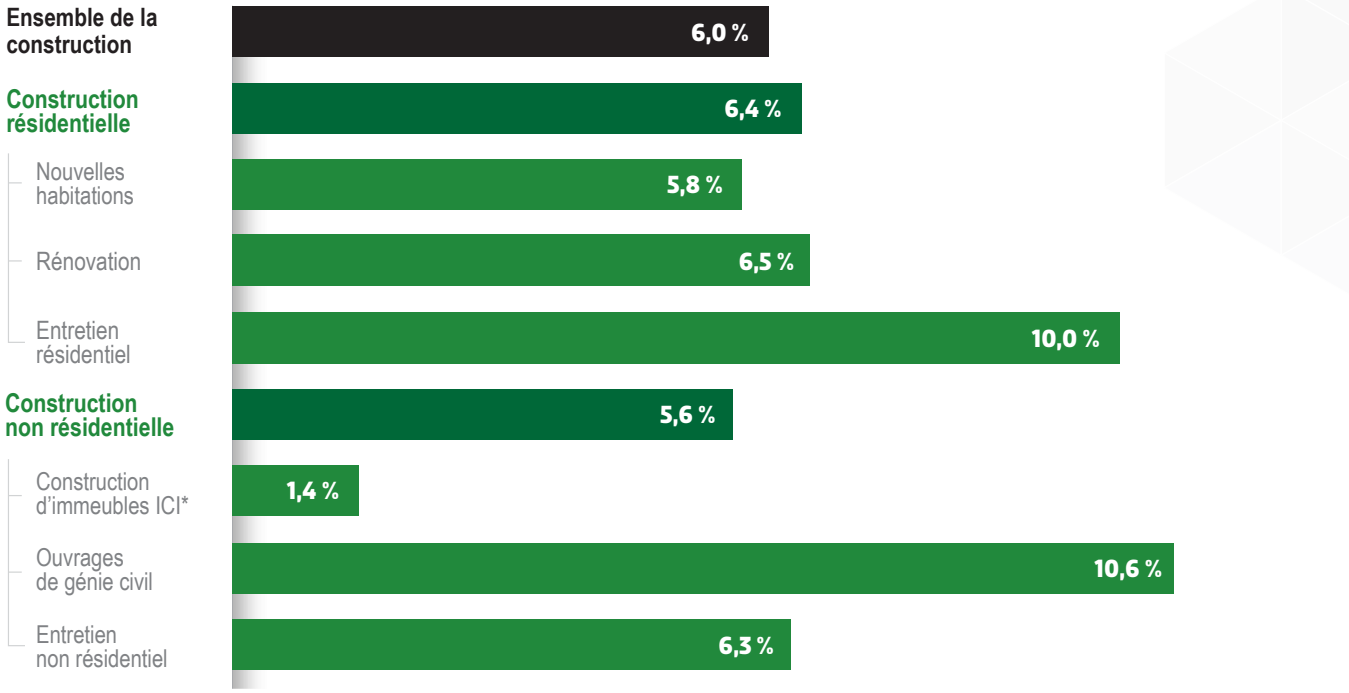

* industriels, commerciaux, institutionnels

Source : Calculs de ConstruForce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de Statistique Canada.

Tableau 5 : Représentation des Autochtones au sein de la main-d'œuvre du secteur de la construction de la province, Île-du-Prince-Édouard

Secteur		Autochtones	Non autochtones	Total	Proportion d'Autochtones (en %) au sein de la main-d'œuvre totale
Construction	2016	60	5 385	5 445	**1,1 %**
	2021	175	6 525	6 690	**2,6 %**
Tous les secteurs	2016	1 340	75 310	76 650	**1,7 %**
	2021	1 680	80 270	81 945	**2,1 %**

Source : Les calculs de ConstruForce Canada sont fondés sur le Recensement de la population de 2016 et de 2021 de Statistique Canada.

Le secteur de la construction de l'Î.-P.-É pourrait également faire appel à de nouveaux arrivants (immigrants) au Canada au cours de la période de prévision afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre. En raison de la baisse du taux d'accroissement naturel de la population, les immigrants sont la principale source de croissance de la population active dans la province. Les immigrants jouent un rôle de plus en plus important dans la reconstitution de la main-d'œuvre; la proportion des immigrants dans la main-d'œuvre a pratiquement triplé au cours de la dernière décennie, passant de 4 % en 2011 à 11 % en 2021. Bien que la province ait réussi à attirer et à intégrer des immigrants dans la population active, la proportion d'immigrants dans la province est nettement inférieure à celle que l'on retrouve dans l'ensemble du Canada (voir la figure 11). La proportion d'immigrants au sein de la population active en construction était de seulement 6,2 % en 2021, comparativement à 11 % dans l'ensemble des secteurs.

Selon les tendances antérieures en matière d'établissement, la province devrait accueillir 34 790 nouveaux migrants internationaux entre 2023 et 2032. Comme ces personnes représenteront une proportion croissante de la population en âge de travailler de la province, des efforts de recrutement supplémentaires seront nécessaires pour s'assurer que le secteur de la construction recrute sa part de nouveaux arrivants au sein de la population active.

Figure 11 : Proportion d'immigrants (en %) au sein de la population active en construction, 2021

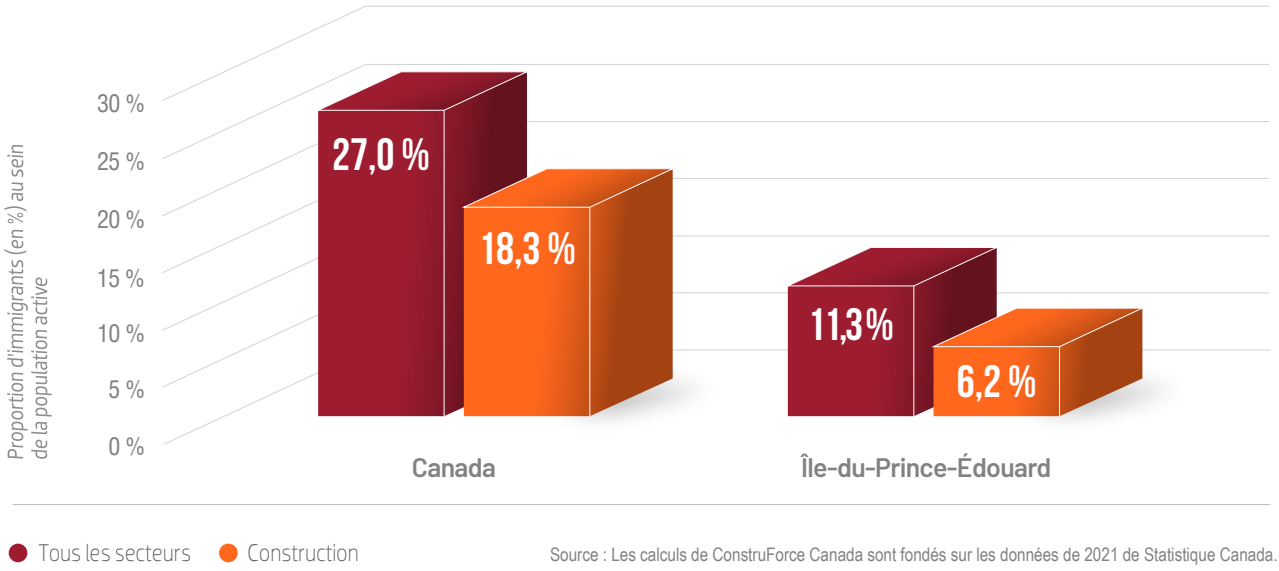

Source : Les calculs de ConstruForce Canada sont fondés sur les données de 2021 de Statistique Canada.

CONCLUSIONS ET RÉPERCUSSIONS

Selon les prévisions du rapport *Regard prospectif – Construction et maintenance* 2023–2032 de ConstruForce Canada pour l'Île-du-Prince-Édouard, les conditions des marchés du travail de la construction résidentielle et non résidentielle demeureront serrées en 2023 et en 2024.

La construction de nouvelles habitations a diminué en 2022 par rapport au sommet atteint en 2021, et devrait connaître une nouvelle baisse en 2023. Le secteur devrait ensuite renouer avec la croissance à mesure que la demande rebondira. L'activité de rénovation devrait pour sa part se contracter légèrement en 2023 avant de remonter en 2024 à mesure que l'économie de la province s'améliorera.

La construction non résidentielle est soutenue par des projets, nouveaux ou en cours, dans les secteurs de l'éducation et des soins de santé, par des travaux liés aux routes, aux autoroutes et aux ponts, ainsi que par les travaux requis après l'ouragan Fiona. Ensemble, ces projets permettront de maintenir de solides niveaux d'investissement dans la construction non résidentielle en 2023. On prévoit des défis importants en matière de recrutement pour la plupart des métiers et professions. À mesure que ces projets prendront fin, les conditions du marché du travail retrouveront un équilibre. Les conditions faibliront brièvement en 2026 à la fin des travaux en lien avec l'hôpital psychiatrique Hillsborough.

Il pourrait s'avérer plus difficile pour le secteur de maintenir une population active qualifiée étant donné le vieillissement de la main-d'œuvre et le départ à la retraite prévu d'environ 1 500 travailleurs, soit 22 % de la population active actuelle, d'ici la fin de la décennie.

Le modèle prévisionnel fondé sur des scénarios mis au point par ConstruForce Canada pour évaluer les conditions futures du marché de l'emploi constitue un puissant outil de planification que le secteur, les gouvernements et les autres intervenants peuvent utiliser pour effectuer le suivi des conditions du marché du travail et repérer d'éventuels points de pression. Les conditions prévues en ce qui concerne les marchés du travail reflètent les attentes actuelles du secteur en matière de croissance économique ainsi que les hypothèses au sujet de l'immigration dans la province. Tout changement à ces hypothèses constitue un risque pouvant entraîner des variations des conditions du marché.

LES DONNÉES LES PLUS DÉTAILLÉES ET LES PLUS COMPLÈTES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AU CANADA SONT AFFICHÉES À

www.previsionsconstruction.ca

Un site conçu par l'industrie pour l'industrie

Tableaux et graphiques personnalisés à partir :

- de données sur une trentaine de métiers et professions par province pour les dix prochaines années
- de données macro-économiques et de données relatives aux investissements et
- des principaux indicateurs économiques, des investissements dans le secteur et de l'état du marché du travail par province et/ou par secteur

CONSTRUFORCE® CANADA

Des données prévisionnelles à jour sont publiées en ligne à l'adresse suivante : previsionsconstruction.ca. Vous pouvez créer des rapports personnalisés sur un vaste éventail de catégories, par secteur, par métier ou par province, sur une période pouvant atteindre 10 ans.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

CONSTRUFORCE® CANADA

Tél. : 613.569.5552 | info@construforce.ca

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Financé en partie par le Gouvernement du Canada par Programme solutions pour la main-d'oeuvre sectorielle

Canada

AVRIL 2023